

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
COMTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue le 9 décembre 2024 à l'heure ordinaire des séances sont présents, M. Mathieu Michaud, M. Steeve Michaud, , Jean-Rock Michaud, et M. Donald Lavoie tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de Mme Gitane Michaud, Mairesse.

Absents : M. Sylvain Soucy et M. Jason-Steve Bernier

La directrice générale / secrétaire-trésorière, Mme Mélanie Pâquet est présente.

OUVERTURE

Mme la mairesse souhaite la bienvenue à tous, après un moment de silence, ouvre la séance.

LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 24-12-09-317

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2024**

Résolution numéro : 24-12-09-318

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2024 soit accepté à la séance du 14 janvier 2025.

Adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC URBA SOLUTION 2025

Résolution numéro : 24-12-09-319

Renouvellement du contrat annuel avec Urba Solution pour le service d'urbanisme pour l'année 2025 pour un montant de 1312.50 \$ plus taxes mensuellement pour un total de 15 750 \$ annuel.

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu d'accepter le renouvellement des services d'urbanisme avec Urba Solution.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 274-2024 POUR LE CONSEIL LOCAL
DU PATRIMOINE**

Résolution numéro : 24-12-09-320

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte le règlement 274-2024 MANDATANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME POUR AGIR EN

TANT QUE CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE. À la suite de l'avis de motion déposé le 11 novembre 2024

Adopté à l'unanimité.

CORRESPONDANCES ET DEMANDE DE SALLE

Lecture de la correspondance novembre 2024 et suivi

DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR COSMOSS DE LA MITIS

Résolution numéro : 24-12-09-321

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs fera un don de 50.00 \$ pour le Gala de la persévérance scolaire.

Adopté à l'unanimité.

Résolution numéro : 24-12-09-322

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs fera un don de 50.00 \$ pour les finissants de l'école secondaire Le Mistral.

Adopté à l'unanimité.

LISTE DES COMPTES À PAYER

Résolution numéro : 24-12-09-323

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 55 924.71 \$

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE CRÉDIT TEMPORAIRE POUR L'ACHAT DU CAMION AU MONTANT DE 480 000 \$

Résolution numéro : 24-12-09-324

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs demande un financement temporaire pour l'achat du camion au montant de 480 000\$ en attendant l'appel d'offre de financement long terme.

Adopté à l'unanimité.

MANDAT VÉRONIQUE FOURNIER

Résolution numéro : 24-12-09-325

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs mandate madame Véronique Fournier pour effectuer les conciliations bancaires de l'année 2024 et faire la réédition du compte pour la TECQ se terminant au 31 décembre 2024 et de faire la demande de la nouvelle TECQ 2025 pour le projet de mise à niveau de l'eau potable

Adopté à l'unanimité.

MANDAT POUR MALLETTTE

Résolution numéro : 24-12-09-326

Il est proposé par M. Steve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise Mallette pour effectuer la fin d'année financière se terminant au 31 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIERS

Résolution numéro : 24-12-09-327

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs dépose la déclaration de membre du conseil des intérêts pécuniers pour 2025.

Adopté à l'unanimité.

REMBOURSEMENT À CHARLES GASSE GAGNÉ AGENT À LA VITALISATIONM

Résolution numéro : 24-12-09-328

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs rembourse monsieur Charles Gasse Gagné agent à la vitalisation de la municipalité les vacances non prises au 31 décembre 2024, ainsi que les congés maladie non prise à 50 % de la valeur.

Adopté à l'unanimité.

REMBOURSEMENT DESA HEURES SUPPLÉMENTAIRE À PASCALE FORTIER ET CESSATION D'EMPLOI

Résolution numéro : 24-12-09-329

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs rembourse madame Pascale Fortier ses heures supplémentaires effectuer lors de son contrat comme directrice générale par intérim et de lui faire une cessation d'emploi.

Adopté à l'unanimité.

PROJET DE RÉGLEMWNT POUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Résolution numéro : 24-12-09-330

l est proposé par M. Steve Michaud que la municipalité des Hauteurs adopte un projet de règlement sur sa gestion contractuelle

Adopté à l'unanimité.

RÈGLEMENT POUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR ET SUIVI BUDGÉTAIRE

Résolution numéro : 24-12-09-331

Il est proposé par M. Mathieu Michaud que la municipalité des Hauteurs adopte un projet de règlement sur la délégation de pouvoir et de suivi de budgétaire pour madame Mélanie Pâquet directrice générale greffière-trésorière pour un montant de 5 000 \$ annuellement et autorisation de signature pour tout contrat ou autres documents officiels.

Adopté à l'unanimité.

OFFRE DE SERVICE GODBOUT ET JOSEPH ET ASSOCIÉS

Résolution numéro : 24-12-09-332

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs. Adopté à l'unanimité accepte l'offre de service de Godbout et Joseph et associé pour l'évaluation du terrain des parcelles de terrain pour le « Projet des eaux usés et voirie;

Adopté à l'unanimité.

DEUXIÈME DÉCOMPTÉ POUR LE PAIEMENT

Résolution numéro : 24-12-09-333

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte le versement du deuxième décompte pour le projet d'eau potable pour un montant de 296 914.50 \$

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DE LA DIRECTIVE PARTICULIÈRE LANGUE FRANÇAISE

Reporté
au 1 septembre 2025

ADOPTION RÈGLEMENT SCÉANCE DU CONSEIL

Résolution numéro : 24-09-12-334

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs adopter le Règlement sur la régie interne des séances de conseil de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

DIRECTIVE DE CHANTIER DCH - 7

Résolution numéro : 24-09-12-335

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la nouvelle directive de chantier DCH – 7 pour la mise aux normes de l'alimentation en eau potable.

Adopté à l'unanimité.

INSTALLATION D'UNE DOUCHE POUR LE SERVICE INCENDIE

Résolution numéro : 24-09-12-336

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte le projet d'une installation d'une douche au garage municipale pour le Service incendie.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI PROJET EAUX USÉES AVEC CPTAQ

Résolution numéro : 24-09-12-337

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte de faire une résolution pour avoir suivi avec CPTAQ suite au refus de la voie de contournement.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE INSTALLATION DE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Résolution numéro : 24-09-12-338

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte de donner suite à la demande d'enseignant de l'école pour l'installation de borne de recharge pour véhicule électrique. La municipalité effectuera un coût de projet de cette installation sur le terrain de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

ASSURANCES COLLECTIVES

Résolution numéro : 24-09-12-339

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte que les employés permanents adhèrent régime d'assurance collectives offert par la FQM et d'un REER collectif.

Adopté à l'unanimité.

DATES PROCHAINES RENCONTRES

Séance EXTRAORDINAIRE : LUNDI LE 16 DÉCEMBRE 2024 À 19H
Séance ordinaire : MARDI 14 JANVIER 2025 À 19H

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 24-12-09-340

À 20 h 15 sur proposition de M. Donald Lavoie, la séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Mme Gitane Michaud, Mairesse trésorière	Mme Mélanie Pâquet Directrice générale greffière-
---	--